



Salies

MAG

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SALIES-DE-BÉARN

n°4 - Mars 2023

RÉFECTION DU JARDIN PUBLIC

AMÉNAGEMENTS D'ENVERGURE
EN 2023

S'INFORMER POUR SE PROTÉGER

www.salies-de-bearn.fr



SOMMAIRE

■ Édito du Maire	3
■ Équipements	4-7
Des aménagements d'envergure en 2023	
Réinterprétation du Jardin public	4-6
Voirie - assainissement - éclairage - espaces jeunes	6-7
■ Cadre de vie	8-10
Écogestes pour une commune durable	8
Extension des consignes de tri : adoptez-les	9-10
■ Sécurité	11-15
Sécurité civile : s'informer pour se protéger	11-14
Panneau Pocket	15
■ Ils font Salies	16
Rencontre avec Jo de Magneval - Exposition Inside Out	16
■ Mémoire	17
Centenaire du décès d'Al Cartéro	17
■ Animations 2023	18-21
■ Rendez-vous mairie	22-23
Cérémonies, commémorations, repas des "Anciens"	22
Mobilisés pour "Octobre Rose"	23
■ Tribunes politiques	24-25
■ État civil	26
■ Vie municipale	27
Documents d'identité : le service revient en mairie	27

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Thierry CABANNE

RÉDACTRICE EN CHEF
Carine SARRIQUET

COMITÉ DE RÉDACTION
Christine BOIRET, Christine BAGUR,
Arnaud DUPOUEY, Paule GHYS,
Alain LALART, Isabelle POEYDOMENGE,
Evelyne RECAPET, Carine SARRIQUET

CONCEPTION GRAPHIQUE
Service Communication
Mairie Salies-de-Béarn

IMPRESSION
Imprimerie BASSE NAVARRE
64120 Saint-Palais

PHOTOS
Mairie de Salies-de-Béarn, Gilbert LAVEISSIERE,
Serge LAVIELLE, Jo de Magneval,
Isabelle POEYDOMENGE, Jean SARSIAT,
Woodstock paysage

CONTACT
Mairie 05 59 38 00 40
communication@salies-de-bearn.fr



ÉDITO



Chères Salisiennes, chers Salisiens,

L'année 2022 est derrière nous. Elle nous laisse beaucoup d'espoir pour 2023. En effet, nous avons pu retrouver le rythme d'avant COVID. Notre ville est repartie avec toutes ses manifestations festives et culturelles.

Grâce aux soutiens techniques et financiers de la municipalité, les diverses associations ont pu redonner l'envie et le plaisir de nous retrouver, de participer et de partager de très bons moments conviviaux.

Des événements forts nous montrent l'évolution de notre belle cité. La réouverture du cinéma Le Saleys dans ses nouveaux locaux, l'ouverture de l'esplanade de l'Espace culturel Lucien Basse-Cathalinat, avec la réhabilitation complète des salles Ravel et Rotonde, sont des lieux que nous envient beaucoup de collectivités.

Mais la crise mondiale que nous subissons nous ramène très vite à la réalité.

Tout n'est pas simple, avec notamment toutes les augmentations que nous subissons, surtout celles des prix des produits de consommation, sans oublier les dépenses d'énergies (telles que l'électricité) et les matières premières.

Au niveau communal, nous avons su anticiper en termes d'éclairage. Oui, nous passons toutes nos ampoules en éclairage LED. Sur les deux années, ce sont quelques 440 changements d'ampoules et 110 crosses qui auront été réalisés sur la totalité du centre-ville. Nous continuons à réduire la consommation d'énergie tout en limitant la pollution lumineuse.

Cette année, le Jardin public se fera une beauté. Il sera rénové en tenant compte d'enjeux environnementaux, de contraintes de sécurité et sera accessible à toutes les personnes à mobilité réduite.

Des lieux de jeux, de repos et de partage seront à disposition.

C'est ainsi que tout le monde, les jeunes, les moins jeunes et les familles pourront y déambuler.

Cet investissement que d'aucuns critiquent, sera réalisé sans emprunt et sans augmentation des impôts. Des dossiers de subventions ont été déposés pour en permettre le cofinancement.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera validé avant la fin de ce trimestre.

Nous avons aussi préparé un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin d'être structurés et opérationnels devant tout type d'évènement climatique et/ou technologique. C'est la sécurité de chacun d'entre nous qui est en jeu.

Vous voyez, Salies bouge, Salies grandit, Salies se transforme et nous restons confiants en l'avenir.

Je vous souhaite à tous de profiter pleinement de la saison qui se profile.

Bien amicalement et au plaisir de vous rencontrer,

Votre Maire
Thierry CABANNE

Jardin public, schéma directeur d'assainissement ... les aménagements d'envergure en 2023

Petits et grands chantiers sont en cours. Ils poursuivent des objectifs d'amélioration continue des infrastructures, des économies d'énergie et une accessibilité facilitée.

RÉINTERPRÉTATION DU JARDIN PUBLIC : UN ESPACE RÉVÉLÉ



Mené par la municipalité dans le cadre du projet France Thermes de réhabilitation du village-vacances, de reconstruction de l'Hôtel de France et d'Angleterre et de modernisation des infrastructures thermales, le réaménagement du Jardin public accompagne la revitalisation du quartier thermal. Il prévoit en particulier un cheminement PMR plus accessible.

Porté par un enjeu d'image et d'accessibilité fort, l'état des lieux a également fait apparaître le souhait d'y valoriser le petit patrimoine (fontaine, kiosque), de densifier le parc, de réinventer les espaces ludiques, de repenser les accès ainsi que de révéler la façade des Thermes.

Sur un plan financier, le projet d'un montant de travaux de 937 000 € sera porté par la commune et par des subventions venant du Conseil départemental, de l'État et de l'Agence de l'eau, notamment

“ DEBUT DES TRAVAUX 1^{er} semestre 2023 ”

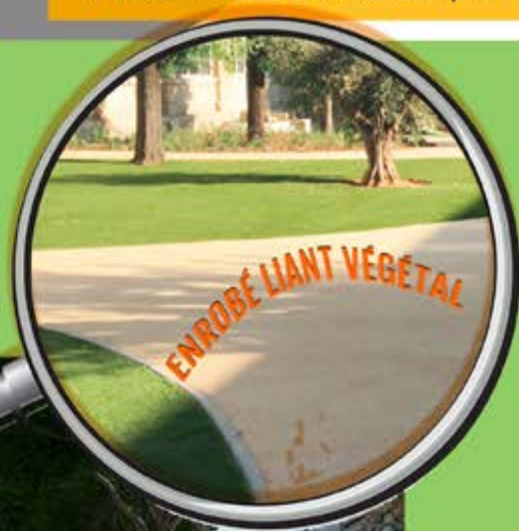




UN JARDIN PLUS VERT

La surface des espaces verts sera équivalente à l'aménagement précédent mais avec une densification des espaces arborés, apportant ombre et fraîcheur. Une soixantaine d'arbres et végétaux, d'essences locales ou traditionnelles à Salies-de-Béarn, sera ainsi plantée.

La surface minérale sera légèrement supérieure mais plus qualitative : les cheminements actuels seront remplacés par de l'enrobé à liant végétal (élaboré à partir de matières premières végétales respectant les critères environnementaux), ce matériau étant tout particulièrement adapté pour les piétons et les déplacements doux aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Les cheminements seront perméables et favoriseront l'infiltration des eaux pluviales.



Plantations au printemps et en automne 2023 (suivant les espèces)
 Fin des travaux prévu fin juin (suivant aléas climatiques)



Equipe de conception :
WOODSTOCK PAYSAGE - 31200 Toulouse
Maitrise d'oeuvre : **IDEA VRD - 64520 Cambo-les-Bains**
MAIRIE de Salies-de-Béarn

LE BÂTIMIS EN VILLEUR

- Le parvis des thermes ou encore la placette de la fontaine ont fait l'objet d'une réflexion particulière. Les escaliers en pierre menant à l'établissement thermal seront prolongés sur toute la longueur du bâtiment, incluant un couloir en pente douce pour permettre l'accès PMR.
- Nous favorisons les circuits courts d'où le choix de la pierre d'Arudy, qui s'harmonise avec l'ensemble des infrastructures de la ville et les trottoirs des rues du centre-bourg, également en pierre d'Arudy.
- L'éclairage public côté rues sera rénové avec des foyers lumineux en LED (basse consommation), des mâts additionnels et des bornes LED positionnés le long du parc. Enfin, dans les allées piétonnes, des solutions encastrées offriront une mise en valeur architecturale de l'espace.

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

Inscrite dans le cadre d'un programme pluriannuel, la réfection de voirie des derniers mois a concerné les rues et chemins suivants : VC n°91, route de Lasbordes, chemin de Beigmau, chemin de Bahuque, chemin de Guilhemas, chemin du Padu, école Notre-Dame de l'Alliance, voirie Pecotch, chemin Lacau, chemin Belair, chemin de Bordes, chemin Laquerette, chemin Larroumette, parking Château Saint-Pé, impasse Parking de France, parking du cimetière Saint-Vincent.

Comme chaque année, en 2023 la commune engagera un programme d'entretien des voiries. La liste des travaux sera déterminée en fonction de leur état.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L'embellissement de la ville par une végétalisation qualitative et plus économe en eau est une priorité de la municipalité. C'est dans ce cadre que les services techniques de la ville ont réalisé en 2022 plusieurs opérations d'aménagement paysager :

place du Temple, dans le cadre de sa refection, mais également la place du Bayaà et avenue des Docteurs Foix avec un nouveau fleurissement.



LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées est un outil de programmation qui permet d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement.

La commune a lancé une étude d'orientation pour connaître et comprendre le dispositif actuel, incluant un descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (réseau d'assainissement et station d'épuration).

Ce diagnostic va permettre de repérer plus précisément les enjeux et les points à améliorer.

À l'issue de ces études, Salies-de-Béarn lancera un programme d'investissement à moyen terme pour la rénovation de la station d'épuration et l'amélioration du réseau d'assainissement au moyen de travaux de séparation entre les eaux usées et les eaux pluviales.



Station d'épuration de Salies-de-Béarn



Réverbère à bec en LED

LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le parc d'éclairage public salisien fait l'objet d'un programme de modernisation. Lancé à l'automne 2022, il se déroulera jusqu'en 2024. Cette action vise plusieurs objectifs : il s'agit de diminuer la pollution lumineuse, source de perturbations pour les écosystèmes.

La réalisation d'économies d'énergie sera également une conséquence du remplacement de supports vieillissants. Enfin, les investissements permettent de répondre aux enjeux de performance énergétique de la collectivité, par le changement des boules énergivores, la suppression des suréclairages, l'installation de lampes basse consommation de type LED sur les 1100 points lumineux et de réducteurs de puissance. Selon l'ADEME, une économie d'énergie entre 36 et 40% est attendue.

Une première tranche de travaux a été réalisée rond-point du jet d'eau, avenue Al Cartero, avenue du Corps Franc-Pommiès, boulevard de Baillénx, avenue de Coulomme, avenue de la Trinité ainsi que boulevard de Paris.

NOS JEUNES NE SONT PAS OUBLIÉS !

Le samedi 4 février dernier a été inauguré le skate-park, agrandi et modernisé, du parc Mosqueros. Démarche initiée par le Conseil municipal des jeunes, les travaux intervenus aux mois de décembre et de janvier ont répondu à la volonté d'améliorer l'aménagement général existant et de limiter les conflits d'usage en créant des espaces dédiés à chaque niveau de pratique : un pour les débutant(e)s et l'autre pour les plus aguerri(e)s.

L'ancienne piste s'adresse désormais à ces dernier(e)s avec, en particulier, un terrain – précédemment pentu – nivellé pour une meilleure glisse entre les rampes. Une nouvelle zone a été créée, dotée de 3 modules de pratique dont des rampes d'une moindre hauteur, pour un apprentissage facilité.

Création d'un terrain de basket au city (base de Mosqueros).

Sécurisation avec un cheminement piéton aux abords du terrain de football.



Écogestes pour une commune durable

Petits ou grands gestes, citoyens et services municipaux se mobilisent au quotidien pour limiter l'impact environnemental de leurs activités.



Un récupérateur d'eau de pluie aux services techniques

Des gestes écoresponsables sont appliqués au quotidien au sein de la commune et de ses services. Dernier exemple en date, l'installation, fin d'année 2022, d'une cuve de récupération des eaux pluviales dans l'enceinte des bâtiments des services techniques. D'une capacité de 10 000 litres, celle-ci sera principalement utilisée pour arroser les plantations municipales. Une deuxième cuve complétera prochainement l'équipement.

Les Journées de l'Environnement : du 10 au 12 mai 2023

Prenez date ! Les 2èmes Journées de l'Environnement se tiendront à Salies-de-Béarn du mercredi 10 au vendredi 12 mai. En 2022, la première édition de l'événement, organisée sur le thème de l'eau, avait été l'occasion de sensibiliser les publics scolaires sur les enjeux liés à cette ressource vitale à travers des ateliers. Des projections cinématographiques et une marche écocitoyenne avaient complété la programmation.

Cette année !

"Les énergies" sont le thème retenu pour cette nouvelle édition des Journées de l'Environnement 2023.

Les rencontres seront rythmées par des ateliers proposés par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement d'Oloron-Sainte-Marie et par la diffusion d'un film au cinéma "Le Saleys".

Informations complémentaires dans la prochaine newsletter.



Les lumières de Noël 2022

Dans un contexte marqué par la crise énergétique, notre commune n'a pas renoncé à ses illuminations de fin d'année pour la période des fêtes 2022. Réemploi et recyclage sont les mots d'ordre et ainsi des efforts ont été engagés afin de tenir compte des problématiques de sobriété tout en maintenant un événement incontournable.

Concrètement, l'ensemble des décorations est désormais équipé de LED, beaucoup moins énergivores, et l'amplitude horaire du système d'éclairage est limitée au moyen d'une programmation permettant d'éteindre les lumières à minuit.

Félicitations aux agents municipaux qui œuvrent pour le plus grand bonheur des petits et grands !



Extension des consignes de tri : adoptez-les

Depuis le 1er janvier, de nouvelles consignes de tri s'appliquent, qui permettent de jeter tous les papiers et tous les emballages, qu'ils soient en carton, en métal ou en plastique, dans la poubelle jaune. Point sur les nouvelles règles...

Pour les EMBALLAGES EN VERRE, cela change un peu ...

Le verre des bouteilles, des flacons, des bocaux et des pots de confiture doit toujours être déposé dans des colonnes à verre spéciales mais depuis le 1er janvier 2023 leur bouchon et capuchon en plastique ou en métal sont à jeter dans la poubelle à couvercle jaune, et non plus dans celle à couvercle noir !

Pour les AUTRES EMBALLAGES, pas de changement ...

Les petits cartons d'emballage, de type boîtes de céréales, les emballages de liquides alimentaires, de type briques et briquettes de jus de fruits et/ou de lait, restent à jeter dans le bac à couvercle jaune.

Également, tous les papiers se recyclent.



Le tri, sa change la vie!

Le verre se recycle à 100%

et à l'infini!

Logo: Actions locales Trions Plus

Logo: 100% verre recyclé

Logo: ECO EMBALLAGES

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Jusqu'à présent :

vous jetiez déjà dans la poubelle à couvercle jaune :

- les bouteilles et les flacons

2023

vous pouvez également y mettre :

- les sacs et sachets en plastique ;
- les barquettes alimentaires en plastique ;
- les films alimentaires en plastique ;
- les pots de yaourt, de crème fraîche en plastique, etc. ;
- les tubes de mayonnaise, de dentifrice, etc.

EMBALLAGES EN MÉTAL

Jusqu'à présent :

vous jetiez déjà dans la poubelle à couvercle jaune :

- les canettes de sodas ;
- les boîtes de conserves ;
- les bouteilles de sirops ;
- les barquettes en aluminium ;
- les aérosols (bien vides)

2023

vous pouvez également y mettre :

- les capsules de café ;
- les capsules de bouteilles ;
- les couvercles des pots et bocaux ;
- les tablettes (vides !) de médicaments.

BON À SAVOIR

- Tous vos emballages ménagers et vos papiers se trient ensemble et en vrac directement dans le bac à couvercle jaune (ou le sac jaune) ! Pour les emballages, pensez à bien les vider, sans obligation de les laver. Il est aussi important de bien les séparer pour garantir leur parfaite récupération, c'est-à-dire qu'il ne faut pas les imbriquer les uns dans les autres.
- Avec l'extension des consignes de tri, chacun peut jeter entre 20 et 30 % de déchets supplémentaires dans sa poubelle à couvercle jaune, qui peut alors devenir trop petite pour cet usage. Dans ce cas, il est possible de demander gratuitement, un échange de volume, au siège de la CCBG, à Salies-de-Béarn, les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Pour obtenir un nouveau bac, l'ancien doit être ramené vide et propre.
- Pour rappel, c'est bien le volume du bac à couvercle noir qui détermine le montant de l'abonnement pour le paiement des factures de la RI (redevance incitative). Donc, un volume de poubelle à couvercle jaune plus important n'aura aucun impact sur le montant de la facture. Trier plus permettra au contraire de limiter le nombre de levées du bac à couvercle noir !
- Une application sur le tri des déchets, baptisée Guide du tri, est disponible, téléchargeable sur tous types d'équipements mobiles (smartphones et tablettes).
Elle délivre les consignes de tri, donne des astuces, des informations sur les filières de recyclage et recense l'ensemble des points d'apport volontaires de la CCBG pour le verre d'emballage.



- À noter également, un site Internet entièrement dédié aux consignes de tri pour retrouver toutes les informations utiles au bon geste de tri : www.triercestdonner.fr

INFOS & CONTACT :

Pour un changement de bacs, de propriétaire ou de locataire, un emménagement ou un déménagement :

Delphine Beaucoueste

de permanence les mardi et vendredi au siège de la CCBG, au 289 route d'Orthez, à Salies-de-Béarn de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Adresse courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr - Téléphone : 05 59 66 09 43 – 07 84 26 60 41

Pour une information sur le tri et sur le compostage :

Maidier Etcheto et Elorri Larçabal

(ambassadrices du tri Bil Ta Garbi en Béarn des gaves)

Adresse courriel : maider.etcheto@biltagarbi.fr -

Téléphone : 06 87 99 73 65

Adresse courriel : elorri.larcabal@biltagarbi.fr -

Téléphone : 06 45 48 88 18

REDEVANCE INCITATIVE : LA GRILLE TARIFAIRE 2023

Votée le 9 décembre dernier par le Conseil communautaire, la nouvelle grille tarifaire de la redevance incitative s'applique depuis le 1er janvier à Salies-de-Béarn.

Résidences principales

Volume du bac (En litres)	Prix de l'abonnement (Avec 9 levées incluses)	Prix de la levée Complémentaire (Au-delà de 9 levées)
80	172 €	5,80 €
120	194 €	8,60 €
140	205 €	10 €
240	258 €	17,10 €
360	321 €	25,70 €
650	474 €	46,40 €
770	537 €	55 €

Abri-bac de SALIES-DE-BÉARN Volume du sac (en litres)	Prix de l'abonnement (avec 36 dépôts inclus)	Prix du dépôt complémentaire (au-delà de 36 dépôts)
30 (maximum)	169 €	1,50 €

Sécurité civile : s'informer pour se protéger

Désormais doté d'un Plan communal de sauvegarde, la commune met à la disposition de tous un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs pour se préparer au mieux en cas de crise.

L'information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs est un droit inscrit dans le code de l'environnement.

Mis en service le 13 février 2023 par arrêté municipal, le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les interventions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événement grave qui surviendrait sur la commune, qu'il soit d'origine naturelle, technologique ou sanitaire.



Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Il peut être déclenché par le maire ou par la personne assurant la relève lorsque ce dernier se trouve empêché. Il s'accompagne du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, ou DICRIM, dont les objectifs sont de présenter et de décrire à la population les risques majeurs existants à Salies-de-Béarn. Il précise, pour chaque risque identifié, les bons réflexes à adopter.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique (lié à l'activité humaine), dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes ;
- une exceptionnelle gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Comment suis-je alerté(e) ?

La commune dispose de plusieurs systèmes d'alerte.

SIRÈNE : Salies-de-Béarn est équipée d'une sirène SAIP permettant d'alerter la population en fonction de l'évolution des événements. Un test est réalisé tous les premiers mercredis du mois à 12h15.



PORTE-VOIX ET MÉGAPHONE : l'information d'alerte peut être transmise à l'aide d'un mégaphone ou d'un porte-voix, par une équipe circulant sur la commune.

PANNEAU POCKET : téléchargeable gratuitement sur les smartphones et ordinateurs, l'application Panneau Pocket permet de diffuser les messages d'alerte ainsi que la conduite à tenir.

SITE INTERNET COMMUNAL, RÉSEAUX SOCIAUX : ils complètent le dispositif PanneauPocket.

PANNEAUX LUMINEUX D'INFORMATION : situés en centre-ville, ils peuvent communiquer les messages d'alerte, notamment à destination des usagers de la route.

En tant que citoyen(ne), comment bien me préparer ?

Plusieurs actions permettent d'aller plus loin dans la préparation de chacun(e) et la capacité de réponse face à un événement.

ÉLABORER SON PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÉCURITÉ (PFMS) : la préparation à la gestion de crise est une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et les citoyens. Réaliser un PFMS permet d'aborder la crise dans de meilleures conditions et de se donner toutes les chances de se protéger soi-même et sa famille.

Ce document, disponible en mairie ainsi que sur le site internet de la commune, prend la forme d'un guide à compléter recensant les tâches à accomplir liées à chaque risque qui pourrait être rencontré.

Pour consulter et télécharger le PFMS de Salies-de-Béarn, c'est par ici :



PRÉPARER SON KIT DE SÉCURITÉ



PHOTOCOPIE DES PAPIERS D'IDENTITÉ



LAMPE TORCHE



DOUBLE DES CLÉS DE MAISON ET DE VOITURE



ARGENT LIQUIDE



TROUSSE DE SECOURS



NOURRITURE



EAU



RADIO ET PILES DE RECHARGE



BOUGIES ET ALLUMETTES



VÊTEMENTS ET CHAUSSURES DE RECHANGE



LE DICRIM

Où puis-je trouver le DICRIM de ma commune ?

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) précise les informations sur les risques majeurs au plus près des habitants, tels que les inondations, les feux de forêts, les séismes, les mouvements de terrains, les tempêtes, les canicules, le grand froid, les risques technologiques et industriels, les attentats ou encore les risques sanitaires.

En particulier, le DICRIM indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant à ces risques, notamment (en tant que de besoin) les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque. Il comprend des cartes délimitant les sites sensibles.

Pour consulter et télécharger le DICRIM de Salies-de-Béarn, c'est par ici :



Le DICRIM est également disponible sur le site internet communal ainsi qu'en Mairie.

Tous acteurs de notre sécurité

Vous avez été nombreux à avoir participé au recensement des moyens privés diffusé en octobre dernier auprès de l'ensemble des foyers salisiens. Ils permettront, en cas de catastrophe majeure, de compléter et de renforcer les moyens communaux disponibles pour faire face à la crise.

Vous n'avez pas encore répondu et souhaitez participer à l'action collective ? Il est encore temps en vous rendant sur le lien suivant :
<https://urlz.fr/judp>



Retrouvez des extraits du livret
"PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ"
sur les 2 pages suivantes



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

A FAIRE

NE PAS FAIRE

Inondation	A FAIRE	NE PAS FAIRE
Feu de forêt		
Séisme		
T-M-D		
Mouvements de terrain		

Je peux retrouver l'ensemble des consignes de sécurité qui me concerne grâce au DICRIM disponible en Mairie.

COMMENT S'ÉQUIPER ?

Face à une situation d'urgence, il est important de pouvoir disposer de l'équipement nécessaire pour assurer son autonomie en attendant le retour à la normale.

Des ressources essentielles (nourriture, eau, médicaments, etc.) sont importantes. Il faut les préparer, les stocker et les rendre accessibles rapidement lorsque l'événement survient.

Chaque famille doit disposer du minimum en fonction de ses besoins vitaux et se constituer une liste à mettre à jour.

Il faut ainsi être autonome pour une durée de 3 jours minimum. Ainsi je dispose d'un sac (sport, valise) dans lequel je place l'essentiel et que place dans un endroit facile d'accès.



Emplacement du sac à dos d'urgence :

Liste des différents équipements à préparer en avance :

ME SIGNALER	<input type="checkbox"/> Sifflet <input type="checkbox"/> Torche clignotante, lampe torche <input type="checkbox"/> Gilet jaune	
SUBVENIR AUX BESOINS VITAUX	<input type="checkbox"/> Des bouteilles d'eau <input type="checkbox"/> Aliments en conserve, fruits secs, etc. <input type="checkbox"/> Couverts, ouvre-boîte <input type="checkbox"/> Aliments spécifiques (bébé, régime, etc.)	



Il existe des consignes générales à respecter lorsqu'un événement survient sur ma commune. En me tenant informé des différents moyens d'alerte existants, je sais si je dois évacuer ou me mettre à l'abri dans un bâtiment.

Est-ce que je connais les différents moyens d'alerte de ma commune ?	Oui	Non
Sirène du Réseau National d'Alerte (RNA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les sirènes «barrages» (corne de brume)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les automates d'appel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ensembles mobiles d'alerte (EMA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si nécessaire, je dois savoir où localiser les arrivées de gaz, d'électricité et d'eau afin de les couper rapidement. Je dois expliquer à mes proches la méthode pour le faire à ma place si je ne suis pas à la maison à ce moment là :

LES PREMIERS SOINS

Trousse de premiers secours



ÉVACUER

Photocopie des papiers administratifs (Carte d'identité, passeport, permis, etc.)
 Double des clés (domicile, voiture, etc.)
 Un peu d'argent liquide



RESTER INFORMÉ

Radio à piles (+piles)



CONFORT

Brosse à dents, serviettes, autre produit (Couches, etc.)
 Vêtements chauds
 Couverture de survie



GARANTIR SON INDEMNISATION

Photocopie des contrats d'assurance (Multirisque, habitation, voiture, etc.)
 Appareil photo



TEMPS LIBRE

Jeux (cartes, dominos, etc.)
 Livres, revues, etc.



A LA DERNIÈRE MINUTE

Téléphone portable + chargeur
 Médicaments spécifiques
 Papiers d'identité, chéquier, carte bleue



QUE DOIS-JE FAIRE ?



Comment choisir un endroit sûr pour mettre à l'abri ma famille ?

Selon le type d'événement je dois pouvoir mettre en sécurité ma famille :

Pour le risque TMD, je choisis une pièce avec le minimum d'ouvertures et proche des sanitaires. Avant de rejoindre ce lieu, je dois fermer les portes, les fenêtres et boucher les aérations et les ventilations.

Pour un risque inondation, je monte à l'étage le plus haut de mon domicile. Si je ne possède pas d'étage, je me rends chez mon voisin qui en possède un. Cet espace doit être accessible de l'intérieur comme de l'extérieur afin de faciliter l'intervention des secours.

Pour un risque sismique, je m'éloigne des bâtiments, des lignes électriques et des arbres. Je rejoins les espaces dégagés, souvent signalés par les panneaux de regroupement.

Si je me trouve éloigné de mon domicile, je rentre dans le bâtiment le plus proche et je suis les consignes données par les autorités.

Je me renseigne auprès de ma mairie afin de connaître les différents lieux d'évacuation et les zones de regroupement établis par la collectivité. Pour finir, je n'hésite pas à me renseigner sur les zones inondables de ma commune via les sites existants.



PLANIFIER MON ÉVACUATION

EN CAS DE MISE A L'ABRI HORS DOMICILE

Face aux risques	Lieu(x) de mise à l'abri	Actions à réaliser

EN CAS DE MISE A L'ABRI HORS DOMICILE

Face aux risques	Lieu(x) d'évacuation	Actions à réaliser	Itinéraire à emprunter

LE RETOUR A LA NORMALE

MON LOGEMENT



Je peux réintégrer mon logement uniquement avec l'approbation des autorités. Si je suis logé ailleurs qu'en centre d'hébergement, j'informe la municipalité de mon retour.

Si mon habitation est endommagée, je dois faire ma déclaration de sinistre auprès de mon assureur et attendre le passage ou l'autorisation de l'expert.

L'INDEMNISATION CATNAT

Après une catastrophe naturelle, je peux être indemnisé(e) par mon assurance uniquement si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel. Dès lors, je me manifeste auprès du Maire afin qu'il puisse engager la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

En plus de cela, je déclare le sinistre à mon assureur. En attendant, j'établis la liste des dégâts subis.



LE PASSAGE DE L'EXPERT



Avant : Je peux aérer mon logement si ce dernier ne présente aucun risque. Je peux prendre des photos pour garder une trace de l'événement. Je peux aussi vérifier les stocks et faire une liste des pertes.

Après : Je nettoie mon habitation et, en fonction de l'événement, je pense à prendre des précautions (gants, etc.) Si je détecte des odeurs ou des animaux morts, j'en informe la Mairie et je fais appel aux services spécifiques.

Je n'hésite pas à me renseigner auprès de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) des informations complémentaires qui pourraient m'aider à mieux me préparer à la catastrophe et pourquoi pas, en faire partie !

LES NUMEROS UTILES

Je complète la liste des numéros ci-dessous et je les garde à proximité de mon téléphone fixe. Je peux aussi les enregistrer sur mon portable et celui de mes proches.

A AFFICHER SUR LE REFRIGERATEUR OU SUR TOUT AUTRE SUPPORT FACILEMENT CONSULTABLE

POMPIERS : 18 SAMU : 15 POLICE/GENDARME : 17

MAIRIE : 05 59 38 00 40 URGENCE : 112

Préfecture : 05 59 98 24 24

Urgence Gaz : 08 00 47 33 33

Urgence électricité : 09 72 67 50 64

Services des eaux : 05 81 91 35 00

Assurance & N° de contrat :

Famille :

Famille :

Famille :

Médecin de famille :

École des enfants :

Hôpital :

SIMPLE, RAPIDE et EFFICACE : LES INFORMATIONS EN TEMPS REEL

Cette application gratuite permet à la Mairie de vous informer, en temps réel, d'une alerte ou du suivi d'une situation d'urgence. Pas besoin de nous communiquer votre mail ou numéro de téléphone, le fait de télécharger cette application sur votre téléphone portable et de choisir en favoris "Salies-de-Béarn" vous place automatiquement prioritaire pour recevoir les informations que nous souhaitons vous communiquer.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, vous informer instantanément est pour nous une priorité. Cet outil est très efficace car nous pouvons toucher un maximum d'habitations dans un délai très court.

Plus de 900 familles salisiennes ont téléchargé PANNEAU POCKET, nous comptons sur vous pour les rejoindre.

Panneau Pocket n°1 en France

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

Play Store Apple Store App Gallery

Rencontre avec ...

Jo de Magneval, photographe, coorganisatrice de l'exposition INSIDE OUT

À partir du 15 juin, une série de portraits d'habitants du territoire sera exposée dans les rues de la commune. L'occasion de découvrir sa dynamique coorganisatrice, Jo de Magneval, nouvellement installée à Salies-de-Béarn.

Salies Mag : Jo de Magneval, qui êtes-vous ?

Jo de Magneval : Je suis photographe, arrivée du Royaume-Uni. J'ai initialement déménagé à Salies-de-Béarn en 2017, de manière temporaire. Mais en janvier 2022, je m'y suis définitivement installée avec ma famille.

Quand, comment et par qui est né le concept du projet Inside Out ?

L'artiste français JR* a lancé le projet après avoir remporté le prix TED – issu de la conférence mondiale TED (Technology, Entertainment and Design) et décerné à un entrepreneur, innovateur ou artiste engagé pour changer le monde-.

Le concept est d'utiliser des portraits pour raconter aux gens des histoires et des actions se déroulant au sein de leurs communautés. Et qui leur tiennent à cœur. Un éventail de sujets sont concernés : la diversité, la communauté, le féminisme, le racisme, le changement climatique, l'éducation, les droits des enfants et l'art ne sont que quelques-uns d'entre eux. Les réalisations sont affichées dans des espaces extérieurs visibles du public. Il s'agit d'une initiative mondiale et vous pouvez voir toutes les différentes actions qui se déroulent sur le site web de Inside Out : www.insideoutproject.net.

Avec qui et pourquoi vous êtes-vous investie dans ce projet ?

C'est l'artiste locale Kate Sparrow qui m'a invitée à ce projet avec le souhait de mettre en valeur l'importance des communautés rurales. Kate est domiciliée à Laàs mais vivait précédemment à Hong Kong où elle a créé un projet Inside Out sur les réfugiés.

J'étais ravie qu'elle ait pensé à moi ; c'est super de travailler ensemble. Nous voulons utiliser ce projet pour rencontrer plus de gens au sein de nos communautés locales, pour pratiquer notre français et montrer à tous combien de personnes incroyables il faut pour rendre notre partie du monde pleine de vie !

Étant toutes deux originaires d'autres pays, nous voulions montrer à quel point une communauté peut avoir un impact, après avoir été accueillies si merveilleusement par les habitants d'ici.

Quand aura lieu l'exposition à Salies-de-Béarn ?

L'exposition sera présentée du 15 juin au 15 juillet 2023 dans les rues de la ville. Les photographies sont de grand format et nous les accrocherons dans les rues, à la mairie et le long de la rivière, créant une merveilleuse promenade à pied pour découvrir tous ces gens fantastiques.

Nous sommes en train de planifier les événements de lancement, alors restez à l'écoute pour plus d'informations à ce sujet !

Quelques mots pour conclure...

Nous sommes ravies de créer un projet aussi merveilleux, ici, à nos portes, de rassembler la communauté pour remercier publiquement celles et ceux qui se surpassent toujours pour leurs voisins, collègues et communauté.

Ce sera certainement une installation accrocheuse, qui, nous l'espérons, amènera également les gens du Béarn des Gaves à la découvrir davantage.

** De son véritable nom Jean-René, JR est un photographe urbain et street artiste. Il est connu pour ses projets engagés, tous plus monumentaux les uns que les autres, que ce soit par leurs démarches comme par leurs superficies.*



Jo de Magneval (à gauche) et Kate Sparrow (à droite)

2023 : Salies célèbre Al Cartero...

À l'occasion du centenaire du décès du poète Al Cartero, les associations salisiennes ont concocté, tout au long de l'année, un programme d'événements pour lui rendre hommage.

Anagramme de Léonce Lacoarret (1861-1923), médecin ORL toulousain, Al-Cartero est l'auteur de poèmes, pièces et nouvelles rédigées en langued'oc.

Très attaché à Salies-de-Béarn, commune d'origine de sa mère, il y possédait une résidence avenue de Bayonne devenue "avenue Al-Cartero", où il composa la plupart de ses œuvres.

Décédé le 24 septembre 1923, les organisations culturelles locales ont souhaité honorer sa mémoire en cette année qui marque les 100 ans de sa disparition.

100
CENTENARI
• DE LA MORT •
AL CARTERO



Eveniments 2023 /manifestations 2023

17/04 au 31/10 salle de la Muda Les Amis du vieux Salies
mustra/ exposition Al Cartero lo mètge poèta (1861-1923)

28/04 cinéma le Saleys 20 H 30 Pic'sel
Pic'sel fait son cinéma projection pèça Shuqueta /
Al Cartero / projection de la pièce Chuquete

12/05 salle Jean Monnet 18 H 00 Companhia Lo Nau
Eishamis e Lutz en camin
avec la participation des élèves de l'école La Fontaine,
de Notre Dame de l'Alliance et du collège Félix Pécaut

27/05 11 H 00 EHPAD Al Cartero
mesa en plaça bust Al Cartero EHPAD cantas Orfeon vin d'aunor/
installation buste Al Cartéro à l'EHPAD, chants avec l'Orphéon,
vin d'honneur

27/05 18 H 00 salle de la Muda Les Amis du Vieux Salies
inauguracion mustra Al Cartero, cantas dab Arraya e vin d'aunor /
inauguration exposition Al Cartéro, chants avec Arraya et vin
d'honneur

23/06 18 H 30 Le Moment Librairie Les Amis du Vieux Salies
presentacion Revista Salièra especiau centenari e devisada Al Cartero
e lo felibratge en Bearn
présentation Revista Salièra spéciale centenari et communication
Al Cartéro et le félibrige en Béarn

25/06 10 H 00 collectif Lo Topin de Lengua
vesita alcarteriàna de Salias en occitan / Visite alcartérienne de Salies
en occitan

12/07 en soirée Villa Molia et kiosque jardin public
ceremonia navèra placa Al Cartero villà Molia e concèrt
Harmonie-Choeur de sel / cérémonie nouvelle plaque Al Cartéro villa
Molia et concert Harmonie-Choeur de sel

27/07 20 H 30 place de la Muda Les Amis du Vieux Salies
las seradas de la Muda « peu torn d'Al Cartero »/ les soirées de la
Muda « autour d'Al Cartéro »

21/08 au 08/09 Association des Commerçants et Artisans Salisiens -
Amis du Vieux Salies
concors de poesias e copacap poetic / concours de poésies et énigme
poétique

22/09 20 H 30 Temple Les Pierres Lyriques
Concèrt-lectura poèmas d'Al Cartero e repertòri musicau de la soa
epòca / concert-lecture poèmes d'Al Cartéro et répertoire musical
de son époque

























14/10 de 17 H 00 à 23 H 00 cinéma Le Saleys Accents du Sud
cinéma occitan de uei / cinéma occitan d'aujourd'hui

23/10 au 04/11 Hall de la mairie Salies à peindre
« Les pinceaux d'automne » les années folles Al Cartéro

Planning des manifestations

-  Date - lieu
-  Manifestations
-  Organisateur(s)




Toute l'année

-  Tous les lundis de 18h30 à 19h00 - halle de la Mairie
-  Distributions et rencontres producteurs-consomm'acteurs
-  L'AMAP Salies (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne)
-  Tous les lundis à partir de 20h30 – Casino Hôtel du Parc
-  Concours de belote. Tous les participants récompensés.
-  Les Cartes salisiennes
-  Tous les 2èmes lundis du mois (Printemps-été) – jardin « Lo Casau ».
-  Atelier permaculture
-  Salies-de-Béarn en transition
-  Tous les mardis et jeudis, 14h00 à 17h00 - château de Mosqueros
-  Jeux de cartes
-  Le Club « L'Eau Vive »
-  Tous les jeudis - siège des « Restos du Cœur »
-  Permanence assistance aux plus démunis. Contact 06.66.07.29.46
-  Les Restos du Coeur
-  Tous les samedis, 11h00 à 17h00 - château de Mosqueros
-  Braderie
-  Le Club « L'Eau Vive »
-  Tous les jours – cinéma « Le Saleys », espace L.Basse-Cathalinat
-  Infos au 05.59.65.05.37 ou sur www.lesaleyscinema.fr
-  Association François Truffaut
-  Du lundi au vendredi - 2 av. Al Cartéro
-  Ateliers dessins, jeux, anglais, yoga, informatique, cuisine, soutien scolaire, "bien vieillir"
-  Savoir Partagé - 05 59 38 37 01

Avril

-  Samedi 1er avril – Aire de Mosqueros
-  Qualification tripléte sénior district Béarn et Soule
-  La Pétanque Salisienne
-  Vendredi 7 avril à 19h00 - Temple
-  Concert
-  Artistes au Chalet
-  Du 8 au 10 avril – VRAC - divers lieux de la commune
-  Festival Village Rencontre des Arts Contemporains.
-  Art en vrac - www.artenvrac.fr



-  Samedi 8 avril 10h30 - cinéma « Le Saleys », espace culturel Lucien Basse-Cathalinat
-  Conférence dans le cadre du festival VRAC : Sylvie ANAHORY propose la découverte du tableau de Jan Van EYCK intitulé « Les époux ARNOLDFINI ».
-  Entrée libre participation
-  Art en Loft
-  Mercredi 12 avril de 14h00 à 17h00 - Mosqueros
-  Jeux avec le ludotruck
-  Francas64
-  Samedi 15 avril – espace culturel L. Basse-Cathalinat
-  Concert de guitare donné par les étudiants du Pôle Sup de Bordeaux-Aquitaine dans le cadre de la 6ème édition du Festival International de guitare en Béarn
-  Les musicales de Lahontan
-  Dimanche 23 avril – salles Rotonde et Maurice Ravel, espace culturel Lucien Basse-Cathalinat
-  Bal de danse en ligne - FA SI LA DANSER

Mai

-  Samedi 6 et dimanche 7 mai – quartier des Antys
-  Fête des Antys
-  Amicale laïque des Antys




 Mercredi 10 mai de 14h00 à 17h00 - Mosqueros

 Jeux avec le ludotruck

 Francas64

 Du 10 au 12 mai

 Journées de l'Environnement


 Commission municipale Cadre de vie
en partenariat avec les associations locales

 Dimanche 14 mai – places du Bayaà et de la Trompe

 Vide-grenier

 Salies à peindre

 Samedi 20 mai à 19h00 – 8 rue de la Fontaine Salée

 Concert Jeunes Talents. Sylvaine ROUYEYROL, professeur au conservatoire, présente une jeune hautboïste et une jeune saxophoniste, candidates au concours d'entrée à la carrière professionnelle. Tarifs 15€ et 5€ pour les – de 15 ans


 Art en Loft


Juin

 Une journée en weekend - jardins d'Arc du Club


 Concours Beursault

 la Cie des Archers du sanglier


 Du 15 juin au 15 juillet – dans les rues de Salies-de-Béarn


 Exposition de portraits « Inside Out »,


 projet artistique international créé par l'artiste JR.
Inside Out, Jo de Magneval et Kate Sparrow

 Dimanche 11 juin – Théâtre de verdure du Rooy


 Fête de l'école et du Collège Notre Dame de l'Alliance


 École et Collège Notre Dame de l'Alliance


 Mercredi 14 juin de 14h00 à 17h00 - Mosqueros

 Jeux avec le ludotruck


 Francas64

 Samedi 17 juin à 21h00 - Temple

 Concert. Musique sacrée, une partie a cappella, certaines pièces accompagnées au piano et la « Jazz Mass Brevis de Will Todd » avec un trio de jazz

 L'Ensemble Musical Contemporain


 Dimanche 18 juin – espace culturel Lucien Basse-Cathalinat

 Bal de danse en ligne

 FA SI LA DANSER




 Samedi 24 juin – Golf Hélios

 Fête du Golf Club de Salies-de-Béarn. Animations toute la journée, compétition ouverte à tous les licenciés, initiation, repas champêtre

 Golf Club de Salies-de-Béarn




Juillet


 Du 15 juin au 15 juillet – dans les rues de Salies-de-Béarn

 Exposition de portraits « Inside Out »,
projet artistique international créé par l'artiste JR


 Inside Out, Jo de Magneval Photographie et Kate Sparrow Art Studio

 Du 1er au 3 juillet - Hall Mairie et espace culturel L. Basse-Cathalinat

 Festival des Arts du Verre en Béarn des Gaves. Gratuit.


 Art en Loft

 Mercredi 1er juillet de 14h00 à 17h00 - Mosqueros

 Jeux avec le ludotruck


 Francas64

 Du 6 au 9 juillet

 6ème Festival de Guitare en Béarn
www.guitaresbearfestival.com

 Les musicales de Lahontan


 Samedi 8 juillet à 20h30 – église Saint-Martin


 Concert du quatuor Christema

 Christema

 Du 13 au 16 juillet – espace culturel L. Basse-Cathalinat,
centre-ville

 Concours de peinture et sculpture à ciel ouvert

 Salies à peindre - www.saliesapeindre.com


 Vendredi 14 juillet à 19h00 – place de la Mude

 Concert d'été













 Artistes au Chalet

 Du 21 au 23 juillet

 Festival Fête des sottises !

 Lacaze aux sottises

Août

-  Du 4 au 6 août
-  Fêtes de Salies-de-Béarn
-  Comité des fêtes de Salies-de-Béarn
-  Samedi 5 août – aire de Mosqueros
-  Concours des Fêtes de la Ville en doublette
-  La Pétanque salisienne
-  Lundi 14 août – aire de Mosqueros
-  Concours départemental doublette
-  La Pétanque salisienne
-  Mardi 15 août – vieux Salies, centre-ville et hall de la Mairie
-  Les Métiers d'Antan. Métiers et savoir-faire mis en valeur
-  Les Métiers d'antan







Septembre

-  Du 7 au 10 septembre
-  Fête du Sel. Rendez-vous incontournable de toute une région fière de son sol, de ses traditions, de son sel. Elle fait revivre les costumes, la vie quotidienne et les gestes d'antan
-  La Jurade du Sel
-  Du 16 au 17 septembre
-  Journées du patrimoine 2023
-  Samedi 16 septembre de 9h00 à 19h00 – Parc du Casino et parking
-  Rassemblement de 120 voitures anciennes, de 1 500 miniatures, de motos Harley Davidson, initiation aux motos avec l'association Cap Sud, animation musicale, petite restauration, concours pour les enfants
-  Roulez-Rétro
-  Mercredi 20 septembre - Mosqueros
-  Journée Pétanque
-  Association sportive du Hameau Bellevue









Octobre

-  Du 9 au 13 octobre
-  Résidence de la compagnie « Les Grands Espaces »
-  Lacaze aux sottises
-  Samedi 21 octobre à 19h00 - Temple
-  Concert de la Toussaint. Proposé par Guillaume Vincent, pianiste international.
Tarif : 20€, tarif réduit : 15€, - de 13 ans : gratuit
-  Artistes au Chalet
-  Du 23 octobre au 4 novembre – hall de la Mairie
-  Pinceaux d'automne, sur le thème « Les Années Folles » pour commémorer le centenaire de la mort de Leonce Lacoarret dit « Al-Cartero »
-  Salies à peindre



Novembre

-  Du 23 octobre au 4 novembre – hall de la Mairie
-  Pinceaux d'automne, sur le thème « Les Années Folles » pour commémorer le centenaire de la mort de Leonce Lacoarret dit « Al-Cartero »
-  Salies à peindre
-  Du 19 au 26 novembre – Mur à gauche de Bellevue
-  Challenge de la Ville
-  Cie des Archers du sanglier



Décembre

-  Vendredi 1er décembre – Salle Jean Monnet, espace culturel Lucien Basse-Cathalinat
-  Concert au profit du Téléthon 2023
-  Reflets2Chemins
-  Samedi 9 décembre – Place du Bayaà et hall de la Mairie
-  Marché de Noël
-  Les Métiers d'Antan
-  Samedi 9 décembre
-  Concert de Noël
-  Il Memento Vocale
-  Dimanche 10 décembre
-  Foulées du Sanglier/ Challenge Matthieu Irigoien
-  A huec !
-  Dimanche 10 décembre à 16h30 - Temple
-  Concert de Christema
-  Christema

plus de
150 associations
salisiennes



Retrouvez le planning à jour des manifestations sur la page Facebook : salies-de-bearn/vie associative



Annuaire des associations 2023

Vous cherchez à rejoindre une association
TOUTES LES COORDONNÉES SONT ICI

Salies 2 Béarn
Entre Sel et Terre, mon Pays !

www.salies-de-bearn.fr/ma-ville/vie-associative

...culture ... sports ... social ... enfance ... environnement ...

Actions, commémorations, réceptions, ...

Un semestre toujours sous le signe des rencontres et des échanges. Ces moments qui sont importants pour vous, le sont également pour nous.



Cérémonie des Vœux

Depuis 2020, en raison des contraintes sanitaires dues au COVID-19, ce rendez-vous incontournable entre l'ensemble des élus et les habitants de la commune n'avait pu avoir lieu. Enfin, le vendredi 6 janvier 2023, Monsieur le Maire Thierry Cabanne, accompagné des membres du conseil municipal, a présenté ses vœux à la population salisienne.

La soirée s'est déroulée en deux temps. Les adjoints ont rendu compte des actions menées au cours des derniers mois ainsi que de celles à venir, au moyen de la projection d'un film. Puis, Monsieur le Maire, dans son discours, a détaillé les projets phares de la commune pour l'année 2023. Il a, en particulier, abordé les prochains travaux dont la réfection du Jardin public, en soulignant son caractère environnemental, sa sécurité et sa mise en accessibilité pour tous : piétons, vélos, poussettes, PMR ... Un film en 3D permettant à chacun de visualiser le nouveau visage du jardin a été diffusé. Verre de l'amitié et galette des rois ont clôturé cette belle soirée.



Repas des "Anciens"

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Salies-de-Béarn a organisé sa traditionnelle journée des "Anciens" le 6 décembre 2023.

Cette manifestation s'est tenue dans le nouvel espace culturel Lucien Basse-Cathalinat, dans les salles Rotonde-Ravel; le déjeuner festif a été agrémenté d'une animation musicale. Une journée qui s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et des sourires.

Rappel : cette journée est réservée aux administrés salisiens de plus de 65 ans (conditions d'âge à respecter même pour les couples).



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Monsieur le Maire, Thierry Cabanne, et son adjoint aux cérémonies officielles, François Minart ont présidé ce 11 novembre, la cérémonie au monument aux morts de Salies-de-Béarn devant un large public venu rendre hommage aux soldats morts pour la France en ce 104^e anniversaire de l'armistice de la Première guerre mondiale en 1918. Une grande émotion a étreint l'assemblée lors de la lecture, par les enfants, d'une lettre écrite sur le front par un poilu à ses parents. Après le dépôt des gerbes, le message ministériel, les chants par le chœur d'hommes -l'Orphéon- et la prestation de l'Harmonie de Salies-de-Béarn, La cérémonie a été suivie du "verre de l'amitié" en Mairie.

Noces d'Or et de Diamant

Des couples en Or et en Diamant à l'honneur ce 18 février 2023. Samedi matin, dans la salle des mariages de la mairie, en accueillant 4 couples salisiens fêtant leurs noces de Diamant (60 ans de mariage) et leurs noces d'Or (50 ans), Monsieur le Maire, Thierry Cabanne, n'a pas caché son plaisir de célébrer ces anniversaires.

Noces de Diamant :

Jeanine et Robert Nouqué (25 janvier 1963)

Jeanine et Jean-Louis Bordenave (1er septembre 1962)

Noces d'Or :

Marie-France et Louis Guillen (16 décembre 1972)

Hilda et Jean Frédéric Watkins (31 juillet 1972)

Accompagné de plusieurs élus, il a appelé ses administrés, couple par couple. Comme en 1972 ou en 1963 et en 1962, leur acte de mariage a été lu, en présence de leurs enfants, petits-enfants et amis venus partager ce moment d'émotion et de bonheur !

L'édile a clôturé la cérémonie par la remise de bouquets de fleurs et de paniers garnis avec la promesse d'un prochain rendez-vous.



Mobilisés pour "Octobre rose"

En 2022, la commune a répondu présente pour participer à l'action "Octobre rose". Durant tout le mois, les événements se sont parés de rose : le Forum des associations le 1er octobre, le Festival de l'humour du 7 au 9 octobre, une conférence/débat salle Jean Monnet sur la prévention le 21 octobre, la participation de clubs sportifs salisiens dont le club de basket lors d'un match ainsi que les Pumb'Ass du club de rugby. Bref une belle mobilisation et surtout un beau résultat car le lundi 13 février 2023, en Mairie, l'association Marche et Santé, Evelyne Recapet, conseillère municipale et Jean-Michel Omnès, délégué à la culture et aux associations, ont ainsi remis un chèque de 2426,40 € à la Ligue contre le Cancer du 64 représentée par Anne Marie Peene et Mathilde Le Saint.

Une première réussie pour la commune grâce à la mobilisation de tous. Des fonds qui financeront des actions de soutien aux personnes malades et accompagnants du département.

Le rendez-vous sera reconduit cette année. Une commission extra municipale sera créée pour l'organisation des différentes actions lors du mois d'octobre 2023.

Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à contacter Jean-Michel Omnès via le standard de la mairie 05 59 38 00 40



MARCHE ROSE

La première marche « ROSE » au profit de la lutte contre le cancer du sein, organisée conjointement par la municipalité et l'association Marche et Santé, a rassemblé 250 marcheurs le dimanche 23 octobre 2022.

Tous les participants ont été enchantés par le parcours qui leur a été proposé en passant sur les hauteurs de la cité du sel.

Ils ont pu compter sur l'ASS Basket, les services techniques et les élus de la commune ainsi que sur les bénévoles présents. Les fonds collectés ont été intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer. Des échanges et des discussions ont eu lieu afin de montrer l'importance de se sentir concerné par cette marche rose.

À cette occasion, des tee-shirts ont été offerts par la mairie.

SALIES AU COEUR



« O Temps, suspends ton vol... » *

Le temps s'est-il arrêté à Salies depuis 3 ans ? Les mois passent, passent, et rien ne bouge ou presque.

Ah si pardon ! 480 000 euros** pour refaire un parking déjà existant et fonctionnel !

Avant de relouer un parking, il faudrait déjà le remplir. Il suffit de se balader dans nos ruelles pour s'apercevoir que notre cité a surtout besoin d'une volonté de redynamisation.

Malgré l'engagement des acteurs de notre commune (commerçants, artisans, entreprises, associations), nous ne pouvons que constater un manque d'ambition flagrant de la majorité en place.

Pourtant les infrastructures sont présentes, refaites à neuf mais sous-utilisées. Dommage d'inaugurer ces installations en grandes pompes (en omettant d'ailleurs de citer M. Serre-Cousiné – ce qui n'a pas manqué de choquer nombre d'entre vous) et de ne pas les mettre à disposition !

Et n'oublions pas les 960 000 €** pour refaire le jardin public ! Un montant démesuré dans le contexte économique actuel.

Vous êtes nombreux à nous parler des problèmes d'accessibilité dans notre commune, de l'état des trottoirs qui se dégradent, du manque d'entretien de nos quartiers malgré les efforts des employés communaux.

Les priorités ne semblent pas être les mêmes pour tout le monde, nous le regrettons.

Mais nous savons que vous n'êtes pas dupes. Soyez assurés de notre détermination et de notre volonté à vous informer et à porter votre voix sur tous les sujets qui vous préoccupent. La limite des 350 mots qui nous sont accordés ici ne nous permet pas de tous les aborder.

Depuis 3 ans, un constat s'impose : manque total de concertation, volonté évidente d'éviter les débats en s'octroyant notamment des délégations financières démesurées (400 000 € de droit de décision sans avoir à consulter le Conseil Municipal). Et pourtant aucune situation d'urgence ou de crise ne justifie un tel pouvoir.

Alors une question se pose : 3 ans, pour quoi faire ?

Dernière minute : Confirmation de la démolition du mini-golf du Jardin Public (coût de l'opération environ 2 500 euros HT.)

*A. De Lamartine

** Budget prévisionnel hors subvention

ENSEMBLE POUR DEMAIN – AMASSAS PER DOMAN



Ce numéro de Salies-Mag fait la part belle au jardin public. On aurait pu attendre de la majorité en place des réunions d'échanges pour présenter aux Salisiens.ne.s ce projet important pour la vie de la cité et la prise en compte de leurs observations.

Au lieu de cette approche, le maire a décidé de réunir sa garde rapprochée sans respect des institutions démocratiques et de décider pour l'ensemble de la population: le jardin public, c'est SON projet ! Il existe déjà des commissions municipales et il aurait aussi pu constituer un comité consultatif comme le lui autorise le règlement interne du conseil municipal pour aménager en concertation. Mais fi de tout ça !

Pour la gestion des déchets - votre abonnement de la poubelle noire qui augmente cette année alors que vos ordures diminuent -, il tape en touche et repasse la patate chaude à la Communauté de communes. Des pistes sont à explorer mais ce ne sont pas SES idées. Cette attitude est révélatrice du mode de communication: MOI, MON équipe et le reste du monde ... Mais peu d'éléments sont actifs dans cette équipe: il y a les "sachants" et les autres qui se contentent de suivre et ne s'investissent pas assez dans leur mandat. Venez assister aux réunions du Conseil municipal pour le vérifier ou retrouvez nos compte-rendus sur notre site.

Notre tribune d'expression libre est toujours rejetée en bas de l'avant-dernière page de ce magazine tout à la gloire des réalisations du maire.

Le maire ne favorise pas la liberté d'opinion, combinaison de la liberté d'expression et de la liberté d'information: cette chronique est limitée à 2200 caractères - la quatrième en 3 ans ! -, quant aux informations, il faut les quémander ou se débrouiller. Doit-on retenir que le maire ne veut pas d'expression de pouvoir citoyen ?

Ensemble pour demain - Amassas per doman est une minorité municipale de propositions et vous pouvez compter sur nous pour porter avec force et sincérité vos attentes et vos aspirations. Vous voulez développer des initiatives alternatives ? Vous avez envie de mutualiser vos idées ? Vous souhaitez échanger sur des thématiques citoyennes ou nous rencontrer ? Nos rendez-vous mensuels sur: www.ensembleamassas.org

Chères Salisiennes, chers Salisiens,

En 2020, lors de la campagne électorale nous avons promis de vous tenir au courant des avancées du projet de mise en sécurité de la ville de Salies-de-Béarn vis-à-vis du risque inondation. L'étude hydraulique commanditée par le SIGOM en 2019 (Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents) pour comprendre le fonctionnement du bassin versant du Saleys et faire des propositions d'aménagement pour lutter contre ces inondations est parvenue à ses conclusions en décembre 2022.

Le bureau d'étude Artélia, dans son rapport, préconise :

- La mise en place de batardeaux et de clapets anti-retour sur le Saleys en traverse de ville ;
- La réalisation d'un bassin écrêteur de crue en amont de l'Hôpital d'Orion.

Vous noterez que ces recommandations, issues d'une étude de trois ans, sont identiques à celles préconisées lors de notre campagne.

Alors, pourquoi toujours pas de batardeaux et de clapets, nous direz-vous ?

La réglementation nous empêche de le faire pour le moment. En effet ces dispositifs sont assimilables à un système d'endiguement de la ville. Or un tel dispositif n'est pas permis sans une autorisation de l'État. Celle-ci ne pourra intervenir qu'après avoir justifié par d'autres études (encore !) que les murs existants pourront supporter les batardeaux et que ceux-ci n'aggraveront pas l'inondation sur d'autres parties de la ville... autrement dit, malheureusement, ce n'est pas pour tout de suite, mais nous ne baissons pas les bras.

Concernant le bassin écrêteur, deux sites possibles d'implantation ont été identifiés. L'année 2023 permettra de réaliser des études topographiques et géotechniques complémentaires pour vérifier la capacité réelle de rétention et la compatibilité du sol pour réaliser cet ouvrage.

En conclusion, les solutions techniques existent mais les études et démarches administratives sont longues (cela aussi nous l'avions dit) et nous continuerons à vous tenir au courant des avancées du dossier.

Bien amicalement,

L'équipe Tous pour Salies



GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS



TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

#NeRienLaisserPasser
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :
Arretons.LesViolences.gouv.fr

ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919

NUMÉROS
D'URGENCE
17  **114**

DÉCÈS

AGUIRRE Firmin, 12/08/2022
 ARTIGUENAVE Pierre, 09/10/2022
 BAILLET Etienne, Joseph, 20/02/2023
 BARBOTIN épouse PITOR Dominique, Jeanne, 01/09/2022
 BARUCQ Gilbert, André, 24/12/2022
 BATISSE Daniel, 13/10/2022
 BOURDÈRES épouse MOUSQUÈS-CABANOT Claudine, 23/10/2022
 BOURDÈRE Jeanne, Marie, 24/09/2022
 CADRAGUADÉ épouse GAHAT Maria, Marcelle, 22/01/2023
 CAGNARD épouse FICHAUX Henriette, Marcelle, 11/12/2022
 CAPDOUZE épouse NICOLAS Colette, Georgette, 13/11/2022
 CAPDOUZE Philippe, 01/01/2023
 CAZENAVE épouse POUSTIS Marie, Amélie, 21/07/2022
 CHABANAT Michel, Jean, 11/12/2022
 CHOURAKI André, Marcel, 13/02/2023
 CONGOSTE épouse TAUZIN Marie, Eugénie, 15/09/2022
 COUSSIRAT-BOURG Robert, Georges, 19/10/2022
 CROSNIER épouse THOMAS Andrée, Henriette, 19/02/2023
 CURUTCHET Jean, Marie, 04/07/2022
 DABBADIE Michel, 30/12/2022
 DEBAT épouse MAHÉ Paule, 18/12/2022
 DEFLANDRE Frédéric, Gérard, 17/02/2023
 DÉTRIE épouse KRAZER Arlette, Andrée, 23/06/2022
 DIZABO Jacques, 07/09/2022
 DOMENECH épouse REBOUL Joaquina, 22/02/2023
 DRÈGE Mireille, 19/02/2023
 DUBREUIL Gilles, 26/01/2023
 DUPEYROUX épouse DESSARPS Marie-Thérèse, 13/01/2023
 DUMERC épouse BERGEROT Catherine, Marguerite, 30/10/2022
 EMEL Alain, René, 21/01/2023
 FONTÈS épouse PRÉJAN Ghislaine, Marie, 23/10/2022
 GALÉA Laurent, Henri, 17/07/2022
 GIRARDON épouse DUROSOY Paule, Marie, 07/09/2022
 HAGET épouse CHEVERRY Gracie, 03/08/2022
 INNOCENTE épouse PAUTRAT Riquetta, 03/12/2022
 LABASTIE Louis, Roger, 17/01/2023
 LABAT épouse SAINT-MACARY Eveline, 30/09/2022
 LAGOURGUE épouse IRIGOIN Jacqueline, 15/07/2022
 LANSALOT épouse CHAGUÉ Raymonde, Marie, 26/01/2023
 LANTIAT Jeanne, Paule, 10/01/2023
 LARIBLE Jean-Claude, Michel, 13/10/2022
 LAULHÉ Martin, 23/12/2022
 LAYET épouse MAUSSANG Albertine, Lucienne, 15/09/2022
 LEGROS Alain, François, 26/09/2022
 LEMBEZAT épouse DUMAS Marie, Maria, 13/02/2023
 MARGONTY Jack, 04/02/2023
 MARSAS Kléber, Pierre, 06/11/2022
 MOUFFLET Jean, Claude, 29/11/2022
 NAEGELIN épouse MABON Léone, Juliette, 25/07/2022
 NAVARLAS épouse HAMOIR Isabelle, 20/07/2022
 OLHASQUÉ André, 09/01/2023
 PALLARUELO épouse LAVIELLE Françoise, Jeanne, 26/08/2022
 PARROT Jean-Marc, Georges, 06/02/2023
 PASCAL D'AUDAUX épouse AMADINE-LESCAR Berthe, 10/12/2022
 PASCOUAT Robert, Emile, 28/01/2023

PACS

VERGERON Fabien et MARTOCQ Anaïs, 07/07/2022
 DURAND Jérôme et MIR Florence, 31/01/2023

NAISSANCES

ARANGOÏS Noé, Antony, 30/07/2022
 CARASEL Aylène, Lara, 21/07/2022
 FERREIRA Estelle, Reine, 25/07/2022
 HUJDUS Paul, Jean 09/09/2022
 MAUNY Marie, 13/11/2022
 THOMACHOT-BESSIN Charli, Maxime, 09/11/2022
 THOMACHOT-BESSIN Gaëlle, Audrey, 09/11/2022

MARIAGES

ATOULLANT Philippe et MONTANÉ Angélique, 20/08/2022
 CHAVES Benoit et KASZUBOWSKI Marion, 02/07/2022
 DARRACQ Vincent et LUCA Magdalena-Constanta, 24/09/2022
 DUFAU Cédric et ETCHEBERRY Alexia, 27/08/2022
 LEPRETRE Lucas et COUSSEAU Aude, 06/08/2022
 ONILLON Loïc et PUSSACQ Jean-Claude, 23/08/2022
 SHIMBERG Caleb et BOURGUIGNON Marie, 11/06/2022
 TERRADE Virgile et FUZIER Marguerite, 02/07/2022
 VALLADE Maxime et MESPLOMB Mariana, 16/07/2022



Documents d'identité : le service revient en mairie !

La mairie de Salies-de-Béarn est nouvellement équipée pour la délivrance des titres d'identité.

Courant avril, la mairie de Salies-de-Béarn vous accueillera **uniquement sur rendez-vous*** pour le dépôt/remise des demandes de passeport et de carte nationale d'identité, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, **muni obligatoirement de la pré-demande complétée et imprimée ou du numéro de pré-demande.**

Le service sera ouvert 4 demi-journées par semaine pour les dépôts et retraits des titres d'identité.

*La réservation se fait directement en ligne, via la plateforme « RendezVousOnline » : <https://rendezvousonline.fr> ou <https://passeport.ants.gouv.fr>
Aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone.

Vous pouvez prendre connaissance des pièces nécessaires à votre demande en consultant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>.

Pour constituer votre dossier de carte d'identité ou de passeport, veuillez compléter et imprimer la pré-demande sur le site : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Si vous avez besoin d'un accompagnement pour accomplir cette démarche, veuillez prendre rendez-vous auprès de :

France services,

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

« France Services » - Pôle Social
chemin Bellecave
64270 Salies-de-Béarn
05.59.38.31.08.

- L'intéressé, qu'il soit majeur ou mineur, doit obligatoirement être présent au moment du dépôt du dossier. La personne mineure doit être accompagnée du représentant légal.
- En cas de divorce, tutelle, curatelle, le jugement intégral original devra être présenté.
- En cas de séparation des parents, le jugement du juge aux affaires familiales doit être fourni. Si aucun jugement n'a été prononcé ou si les parents se sont organisés à l'amiable, une attestation sur l'honneur (précisant les modalités de garde), signée des deux parents, devra être transmise, accompagnée de la copie de la CNI du parent absent.
- En cas de garde alternée, un justificatif de domicile pour les deux parents doit être fourni ainsi que la photocopie de la carte d'identité du parent absent lors du rendez-vous.

Pour vous rendre à votre rendez-vous, ne pas oublier votre pré-demande imprimée et non signée (ou le numéro de votre pré-demande) et toutes les pièces justificatives.



Mémo dépôt et retrait titre d'identité

- 1** Je prends rendez-vous en me connectant à :
<https://rendezvousonline.fr>
<https://passeport.ants.gouv.fr>
- 2** J'effectue ma pré-demande en me connectant à :
<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire> depuis mon domicile ou je prends rendez-vous auprès de France services pour effectuer la démarche (05.59.38.31.08). Elle doit être faite moins de 5 mois avant mon rendez-vous en mairie.
- 3** Je l'imprime ou je conserve le numéro de ma pré-demande
- 4** Je collecte l'ensemble des pièces justificatives originales selon ma situation familiale : je vérifie en me connectant à :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>
- 5** Je me rends au rendez-vous en mairie avec :
 - ma pré-demande non signée ou son numéro
 - mes pièces justificatives
- 6** Le jour du rendez-vous, l'ensemble des pièces et mes empreintes digitales seront scannées
- 7** Dès établissement des titres, je reçois un SMS
- 8** Je prends rendez-vous en me connectant à :
<https://rendezvousonline.fr/> pour retirer mon titre d'identité

Rappel :

- ➔ le dépôt et la remise des titres d'identité ne se font que sur rendez-vous
- ➔ tout dossier incomplet ne sera pas traité et nécessitera une nouvelle prise de rendez-vous

Mairie de Salies-de-Béarn

Place du Bayaà
64270 Salies-de-Béarn
Tél. 05 59 38 00 40
accueil@salies-de-bearn.fr

Horaires

du lundi au jeudi :
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Le vendredi : fermeture à 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00

www.salies-de-bearn.fr